

Le comité de
quartier de

BOMEL

Lettre d'information du Comité de quartier

N°15

Décembre 2024

Pour une démocratie participative concrète : le défi du dialogue entre citoyens et autorité publique

Acteur de la vie publique sur le terrain, le Comité de quartier de Bomel s'est donné pour mission d'identifier et de porter les préoccupations des habitants du quartier afin de leur trouver des solutions constructives. Un quartier agréable à vivre au quotidien, tel est le projet poursuivi. Dans cette perspective, le rôle du comité de quartier est celui d'intermédiaire, de porte-parole, de plaideur, de relais, d'aiguillon aussi entre les citoyens et la commune. On est là en pleine « démocratie participative » si souvent évoquée.

Le point délicat du rapport avec l'autorité publique et ses services est l'articulation concrète du dialogue. Puisque les comités de quartier ne sont pas créés par l'autorité publique, ils ne font pas partie a priori du dispositif institutionnel en place. Le cadre des contacts doit par conséquent être défini. C'est un enjeu, mais aussi, d'un autre point de vue, un analyseur de la qualité de la démocratie participative locale. Et sans doute faudrait-il aller dans le sens d'une sorte de contrat commun pour un « savoir vivre » minimal. Une telle « charte » du dialogue devrait au moins comprendre les engagements suivants :

- accuser réception des courriers (mail ou papier) ;
- orienter spontanément la demande vers l'interlocuteur ou le service adéquat et en informer l'envoyeur ;
- fournir une réponse sur le fond dans des délais raisonnables ;
- préciser le suivi qui sera donné ou les raisons d'un refus ;
- indiquer les délais de mise en œuvre ;
- tenir au courant de l'évolution.

Le Comité de quartier de Bomel tient à souligner, au seuil d'une nouvelle législature, que la mise en œuvre d'un dialogue de ce type n'est pas automatique, même dans des communes qui mettent en avant leur volonté d'encourager la participation citoyenne. Le défi, sans doute commun, pour un quartier et une Ville que l'on aime.

Le Comité de quartier de Bomel

Se déplacer en toute sécurité à Bomel : le Comité y veille !

Un avenir pour le Boulevard du Nord

Bomel a subi stoïquement ces deux dernières années l'impact des travaux de la place de la station. Le report sur Bomel des lignes de bus et la mise à sens unique du Boulevard du Nord ont eu un effet négatif sur le quartier et ses commerces. Depuis l'inauguration de la nouvelle place de la station, la plupart des bus sont partis et un certain calme est revenu. C'est le moment ou jamais de repenser tout l'espace nord. Et c'est bien nécessaire. Le Gracq et le CQ ont suggéré de maintenir un sens unique, mais de l'inverser vers Saint-Servais plutôt que vers Herbatte. Une piste cyclable « double-direction » reliant le Ravel serait aménagée en site propre. Des dépose-minutes seraient prévus et le stationnement des voitures régulé. Sans oublier des trottoirs confortables avec des passages pour piétons bien situés. En fait, c'est toute la zone qui doit faire l'objet maintenant d'une rénovation urbanistique en profondeur. Ce ne serait pas un luxe. Et, bien sûr, cette rénovation se doit d'être concertée. Vous avez des idées d'aménagement ? N'hésitez pas à les adresser au CQ (comite.bomel.namur@gmail.com).



Un petit air d'Angleterre

Si vous empruntez le Boulevard du Nord en voiture, vous êtes sans doute surpris. Roule-t-on à gauche ou à droite ? Suite aux travaux de la place de la gare, la plupart des bus ont été reportés sur le Boulevard du Nord. Un sens unique a été instauré. Et les bus ont disposé d'une bande de circulation tout le long du côté gare où des quais provisoires avaient été aménagés. Les voitures utilisaient par conséquent le côté gauche du sens unique (côté maisons). Maintenant, les bus sont partis, les quais démontés et le sens unique maintenu (au moins provisoirement). Toute la largeur du boulevard s'ouvre aux voitures. Les unes roulent à droite, souvent pour déposer ou recevoir des voyageurs, les autres à gauche comme du temps des bus. Et les cyclistes y naviguent dangereusement. Tous improvisent. Alors à gauche ou à droite ? Selon le code, c'est à droite. Mais en pratique ... un beau chaos. Il est dangereux à certaines heures d'y circuler.

Zones bleues, riverains et navetteurs

Si les riverains sont généralement contents d'une zone bleue avec carte de riverains, il est moins sûr que ce soit le cas des navetteurs. Sans doute est-ce même le contraire. Le CQ est sensible à cet impact « collatéral » sur celles et ceux qui viennent travailler, étudier ou prendre le train en provenant d'une entité qui oblige à un déplacement préalable. Mais avancer qu'à Bomel on n'a pas besoin de voiture parce qu'on est près de la gare est un argument qui ne tient pas face aux faits. C'est clair, les intérêts des uns et des autres ne sont pas identiques. Il faut donc créer des solutions au-delà des cartes de riverains. Pour le CQ, il est nécessaire d'agir simultanément sur trois fronts complémentaires : (1) des zones bleues avec cartes de riverains, (2) l'obligation de créer suffisamment de garages ou d'emplacements hors voirie dans toute nouvelle construction, (3) prendre des mesures très fortes d'attractivité pour les P+R. Pour ce dernier, il faut agir à la fois sur le coût (gratuité ?) et sur des navettes à hautes fréquences et à régularité exemplaire. Ainsi, chacun trouverait satisfaction. Au Luxembourg, c'est l'ensemble des transports en commun qui est gratuit.

Des trottoirs à rénover ?
Faites-le nous savoir !



Habitant le quartier de Bomel, ou le fréquentant, nous sommes tous piétons à des degrés divers. C'est pourquoi des trottoirs de qualité sont indispensables, pour des questions de sécurité, d'accessibilité et de confort. La Région wallonne a défini ses prescrits techniques concernant les trottoirs. Cela vaut la peine d'y jeter un coup d'œil (voir : <https://securitheque.wallonie.be/b-dimensionnement-horizontale/b-largeur-de-voiries-profil-ent-travers/b-usagers/b-amenagements-pietons/les-trottoirs>). On y apprend notamment qu'un trottoir doit avoir un revêtement en dur, sinon, c'est un accotement, que la largeur d'un trottoir est de 150 cm minimum et que s'il est plus étroit que cette norme, il faut le justifier en montrant qu'il y a bien une impossibilité matérielle, physique ou technique. On y apprend aussi qu'un devers (la pente vers la voirie) doit avoir un maximum de 2%, que la hauteur libre de tout obstacle doit être au moins de 2,20 m et que la hauteur minimum du trottoir par rapport à la chaussée est de 5 cm (sauf bien sûr aux passages pour piétons et pistes cyclables). Tout cela est bien intéressant. En fonction de ces prescrits, le CQ de Bomel entreprend une analyse des trottoirs de Bomel, rue par rue. Une observation visuelle visera également l'état de la couverture (dalles, pavés, tarmac, ...). En effet, les accidents

de piétons qui nous ont été signalés concernent le plus souvent des chutes dues aux pavés descellés ou manquants. C'est un travail énorme, qui prendra du temps, et qui sera communiqué aux autorités responsables (Ville et Région wallonne), avec des recommandations pour améliorer la qualité de ces cheminements. Vous pouvez nous y aider en signalant les endroits problématiques (rue et n° de la maison la plus proche) (comite.bomel.namur@gmail.com).

« ORES travaille pour vous »...
c'est du moins ce qui est affiché !

Ce trou aux protections plus que douteuses et annoncé pour une durée de 10 jours nous a été offert par ORES, Chaussée de Louvain. Bien au-delà de ces délais promis, il a présenté pendant de nombreuses semaines un risque grave d'insécurité, en particulier pour les non-voyants. Et pendant tout ce temps, personne n'y a travaillé, pas même pour Ores...



Vivre ensemble à Bomel

Un pas significatif vers une synergie de l'action collective à Bomel

La qualité de vie à Bomel, pour tous ses habitants et utilisateurs, est l'objectif majeur du Comité de quartier. Cela demande des moyens humains et la coordination des services communaux (entre autres) sur le terrain. Jusqu'à présent, le quartier de Bomel, qui ne possède pas de « tours » de logements sociaux, n'en bénéficiait que très peu. Pourtant, la convivialité et le partage des espaces publics ne vont pas de soi : les comportements inciviques d'une minorité dérangeant. Ils nécessitent l'intervention de professionnels. Mais aucune ressource humaine de la Ville n'était vraiment dédiée à notre quartier. Cette lacune commence à se combler, puisqu'une première personne vient d'être engagée par la Ville – une seconde est en voie de recrutement - pour travailler à la cohésion sociale dans le quartier. C'est une demande émanant du CQ de Bomel, qui voit enfin un début de réalisation et s'en réjouit. Bienvenue donc à Aurélie, éducatrice de rue, qui prend ce travail à bras le corps. Au carrefour des publics présents à Bomel, des nombreuses associations actives dans le quartier, des nombreux services communaux y intervenant, elle aura donc un rôle de contacts, de coordination et de mise en synergie des acteurs agissant à Bomel pour le plus grand bien du quartier.



Chicago sur Houyoux

La presse s'est faite l'écho dernièrement de l'exaspération de certains commerçants et de riverains du boulevard du Nord. Des faits graves d'agression du personnel, de vols, de drogue, de comportements inappropriés se sont produits dans certains commerces et plus globalement autour de l'entrée Nord de la gare. La tendance semble être à la hausse. Face aux problèmes, une réunion de concertation a réuni une trentaine d'habitants le 4 octobre à l'Hôtel de Ville à l'invitation du Bourgmestre. Il en ressort que des initiatives spécifiques vont être mises en œuvre. Il s'agira à la fois de mesures visant à améliorer la cohésion sociale dans le quartier, mais aussi de mesures renforcées de police. Le point en sera fait dans six mois. Non, Bomel n'est pas Chicago sur Houyoux.

Faire vivre le quartier... et son histoire !

Offrir des murs aux artistes

Vivre à Bomel, c'est aussi parcourir nos rues, flâner le nez en l'air et découvrir des fresques au détour du chemin telles "Icarus" de l'artiste Jimmy Michaux ou encore "La Souffleuse de rêves" de Cam Stass. Récemment, le Comité a été sollicité afin de donner son appui pour de nouveaux projets. Une sculpture d'un collectif namurois sur un des ronds-points et une fresque florale de Charlotte Thibaut pourraient voir le jour tout bientôt, nous l'espérons ! Notre quartier regorge effectivement d'énergies créatives (le Théâtre Jardin Passion, le Centre culturel de Namur aux Abattoirs, la BDthèque, la Casserole, Drash...) et nous en sommes fiers ! Nous soutiendrons avec plaisir toute initiative qui voudrait embellir nos murs et donner vie à nos rues. À ce propos, la ville de Namur lance un appel aux artistes et aux habitants : « Appel aux murs pour développer le Street Art dans Namur ». Vous avez envie d'accueillir une œuvre d'art sur votre pignon ou votre mur ? Il fait au moins 10 m² ? Il est visible depuis la voie publique ? Proposez-le au Service de la culture en contactant viviane.vanlancker@ville.namur.be avant le 20 décembre. Le Service Culture recontactera le ou la propriétaire avant le 31 janvier 2025 pour l'informer du suivi du dossier.



A vos livres !

Avez-vous remarqué l'installation de trois nouvelles boîtes à livres dans notre quartier ? Elle viennent rejoindre celle déjà présente devant les locaux d'Une Main Tendue. Ces équipements permettent à chacun de donner, emprunter ou échanger des livres gratuitement. Le principe est simple : vous y déposez les livres que vous avez lus et vous pouvez y prendre ceux qui vous intéressent. Un moyen pratique et convivial de partager la culture tout en favorisant l'économie circulaire.

Le Comité de quartier remercie l'asbl Une Main Tendue, l'asbl Les Trois Portes et la Maison médicale de Bomel pour cette (triple) initiative qui contribue à animer notre quartier et à renforcer les liens entre les habitants. Avis aux utilisateurs : ces boîtes sont destinées à favoriser l'échange de livres en bon état, et non à se débarrasser de livres usagés ou abîmés. Prenons également soin de ces lieux de partage afin qu'ils restent agréables pour tous.



Dans la salle d'attente de la
Maison médicale de Bomel

Rue Artoisenet, 2



Devant la Maison d'accueil
pour femmes et enfants

Boulevard d'Herbatte, 23-29



Devant le Château de
l'Horloge et la Maison
d'accueil pour hommes

Rue de Bomel, 154

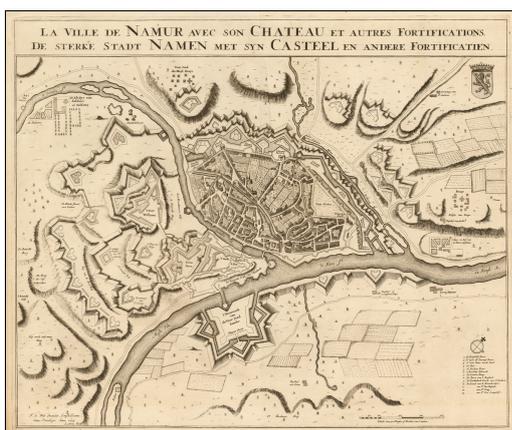


Devant les locaux
d'Une Main Tendue

Rue Piret-Pauchet, 57

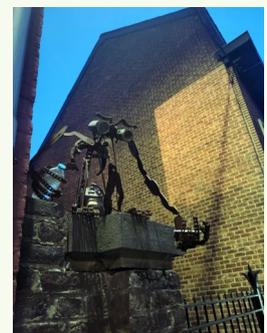
Saint Antoine

Sur les cartes anciennes, le fort Saint Antoine, avec celui du Pied Noir, protège un des accès à la ville de Namur. Il est situé sur une crête entre la vallée du Houyoux et celle de l'Arquet. Et par le passé, il y a même eu aussi à cet endroit un hôpital Saint Antoine. L'ancrage du toponyme « saint Antoine » est donc très ancien. Il fait partie du patrimoine du quartier. Les vestiges d'une casemate construite sous Vauban en témoignent encore de nos jours. Ils se situent sous le jardin Saint Antoine, rue de Bomel. Le CQ souhaite qu'ils soient mis en valeur à l'occasion du projet immobilier prévu à cet endroit où d'anciennes huileries ont été les dernières à occuper les lieux.



Connaissez-vous Bomel ?

Voici quatre photos prises à Bomel. Saurez-vous identifier où elles ont été prises ? Réponse d'ici quelques jours sur la page Facebook du Comité [Le Comité de quartier de Bomel](#).



Faut-il appeler le 112 ?

Vandalisme, deal, tags, décharges sauvages, encombrants et détritiques hors poubelles... Ces incivilités embêtent tout le monde. La Police conseille d'appeler systématiquement le 112 pour les dénoncer. Ce n'est pas très intuitif car le 112 est souvent associé à une situation d'urgence. Il ne faut pourtant pas hésiter à le faire si la présence rapide d'une patrouille de police s'impose. Cela permet d'attraper le responsable la main dans le sac ou de réunir rapidement des preuves qui risqueraient de disparaître. Si une telle urgence ne s'impose pas vraiment (les auteurs ne sont plus là, les preuves ne risquent pas de disparaître...), il est préférable alors d'utiliser la boîte mail de la police de Namur (ZP.Namur.MROP@police.belgium.eu), pour informer du problème (avec idéalement une photo). La police de Namur y donnera suite.

Des adresses dont on peut avoir besoin



Pour toute personne en difficulté sociale ou en situation de crise à domicile ou en rue, appelez le service d'Urgences sociales 0800/12 420 (numéro gratuit)

Près de chez vous, il y a des incivilités, dégradations, dépôts sauvages, faits de drogue... et vous en êtes témoin

La police recommande de ne pas hésiter à former le 112 ou de la contacter par mail zp.namur.infos@police.belgium.eu



Trottinettes au milieu du jeu de quille ?
N'hésitez pas à faire remonter vos remarques auprès du service Mobilité de la Ville (081/24 64 51 ou mobilite@ville.namur.be)

Vous constatez un problème de propreté publique ?

Contactez le service Propreté publique de la Ville 0800/99.899 (numéro gratuit)
propreté.publique@ville.namur.be

Police de proximité - Agents de quartier
081/24 98 56
ZP.Namur.Quartier@police.belgium.eu

Vous-même ou vos voisins ont des encombrants à évacuer ?

Le parc à conteneurs (« recyparc ») situé à Champion est disponible toute la semaine. Vous n'avez pas la possibilité d'y aller ?
Enlèvement gratuit d'encombrants au 081/260 400
<https://www.laressourcerie.be/collecte>

Vous avez des suggestions concernant le quartier ?

Une bonne adresse pour en faire part :
comite.bomel.namur@gmail.com

*Vous ne souhaitez plus recevoir les lettres d'information du CQ ?
Un petit mail à comite.bomel.namur@gmail.com et c'est réglé !*